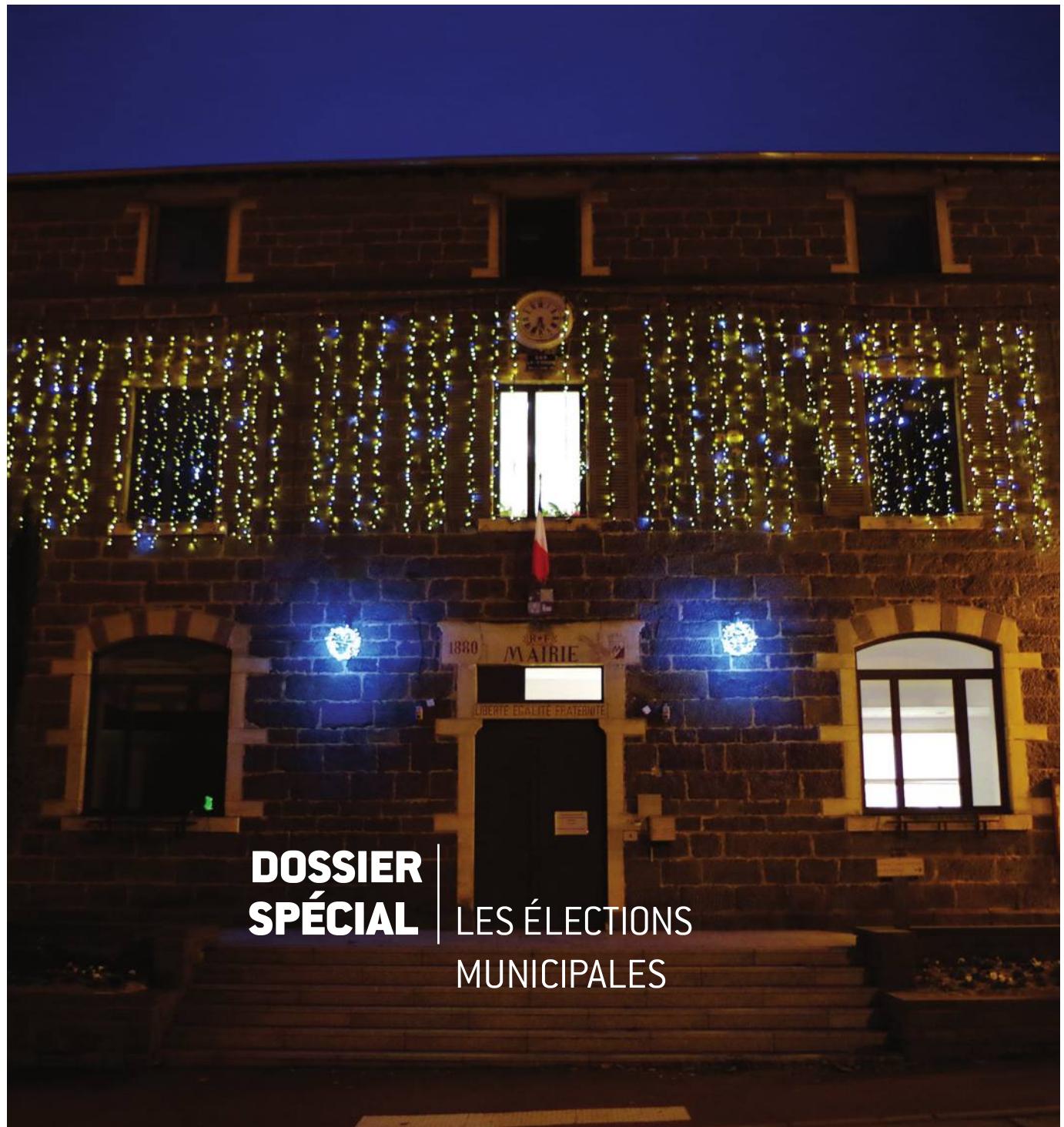


MESSIMY

HIVER 2025

n°429



**DOSSIER
SPÉCIAL** | LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES



04

MOMENTS FORTS



06

CONSEIL MUNICIPAL

08

FINANCES



09

ENFANCE-JEUNESSE



12

PÔLE CULTUREL



13

DOSSIER
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
INFORMATIONS PRATIQUES

18

VIE ASSOCIATIVE



27

SOCIAL



30

SPORTIFS DE MESSIMY



32

VIE ÉCONOMIQUE

33

EXPRESSIONS LIBRES



34

AGENDA



Retrouvez-nous sur la page Facebook officielle
de la commune : « Commune de Messimy »

Lundi et mercredi : 8h30-12h

Mardi et vendredi : 8h30-12h et 13h30 - 17h

Jeudi : 8h30 - 12h et 15h30 - 19h

Samedi : 10h30 - 12h

L'Agence Postale est ouverte aux mêmes heures sauf samedi : 8h30 -12h

Messimy info

Lettre d'information municipale de la commune de Messimy. Impression 1650 exemplaires. Parution trimestrielle. Gratuit.

Directeur de la publication :

Mme le Maire Marie-Agnès Berger

Impression : iGraphics

Imprimé dans un atelier labellisé IMPRIM'VERT sur un papier certifié FSC issu de forêts durablement gérées et de sources contrôlées.

Contactez-nous
Mairie de Messimy

8 avenue des Alpes
69 510 Messimy
04 78 45 15 17
04 78 45 41 07 (fax.)
mairie@mairie-messimy.fr



ÉDITO



Alors que la fin de ce mandat municipal approche, je souhaite m'adresser à vous avec sincérité et reconnaissance. Ces dernières années ont été riches en défis, mais aussi en réalisations. Grâce à votre confiance et à l'engagement de l'équipe municipale, nous avons pu avancer ensemble pour améliorer notre cadre de vie et renforcer le lien entre nos concitoyens.



À l'approche des élections municipales de mars 2026, la vie démocratique entre dans une période importante. Conformément aux règles en vigueur, la communication institutionnelle se met en retrait pour laisser place au débat démocratique, dans le respect de chacun.

Je tiens à remercier celles et ceux qui œuvrent au quotidien au sein de notre commune : les commerçants, les artisans, les entrepreneurs, les agriculteurs, le corps enseignant, ainsi que les pompiers et les bénévoles des associations pour leur dévouement et leur dynamisme, enfin l'ensemble des agents municipaux pour leur travail au service du bien commun.

Ayant choisi de ne pas briguer un nouveau mandat, je ne serai plus votre maire après les élections municipales, mais je reste profondément attachée à notre commune et à ses valeurs de solidarité, de respect et de progrès. Comme ce fut le cas pour les équipes municipales auxquelles j'ai participé, je souhaite que l'intérêt général guide les pas de celles et ceux qui ont la volonté de reprendre le flambeau, pour parfaire le bien-vivre à Messimy et faire rayonner notre commune au sein des Vallons du Lyonnais.

Les membres du Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2026.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 janvier à 11h à la salle d'animation du Vourlat pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Très belle année 2026 à tous.

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. » Maurice Blondel

Marie-Agnès Berger
Maire

MOMENTS FORTS



1



2



3



4



5



7



6



8



9



11



10

- [1] 5 octobre - Rando messimoise • [2] 11 octobre - Accueil des nouveaux arrivants • [3, 4, 5] Du 20 au 24 octobre - Chantier Jeunes
 [6, 7] Vacances d'automne à l'Espace Jeunes • [8, 9] 7 novembre - Crêpe Party au restaurant scolaire avec le président du Département
 [10, 11] Commémorations du 11 novembre

MOMENTS FORTS



12



13



14



16



15



17



18



19



20



21



22



23



24



25

[12] 15 novembre - Vide dressing • [13] 16 novembre - Bourse aux jouets • [14, 15] 21 novembre - 80 ans de l'ESM

[16] 21 novembre - Signature du partenariat territorial d'aide aux communes avec le président du Département

[17, 18, 19] 22 novembre - Sainte Barbe • [20, 21] 29 novembre - Marché de Noël • [22] 5 décembre - Marché de Noël de l'APEM

[23] 5 décembre - L'Association des Familles pour le Téléthon • [24, 25] 8 décembre - Fête des Lumières

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 septembre

UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ
Vie associative	Jeunesse	Jeunesse	Développement durable	Police municipale	Administration générale
Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'Association des chasseurs	Modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire	Approbation du règlement intérieur de l'accueil de loisirs	Approbation d'une subvention aux particuliers pour l'achat de récupérateurs des eaux pluviales	Approbation de la convention de fourrière conclue avec la Société protectrice des animaux de Lyon et du Sud-Est	Approbation des marchés de travaux pour le réaménagement de la MSL
UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ
Administration générale	Intercommunalité	Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources humaines	5 abstentions
Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre les Communes de Brindas, Messimy et Yzeron pour l'achat de produits et de fournitures d'entretien	Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et plusieurs communes membres pour l'achat de fourniture administratives	Approbation d'une convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire avec le SDMIS du Rhône	Modification du temps de travail d'un emploi d'ATSEM	Création d'emplois pour un accroissement temporaire d'activité	Urbanisme Avis de la commune concernant une demande d'autorisation environnementale présentée par la société Metall Partners de Brindas

Lundi 24 novembre

UNANIMITÉ	Finances	UNANIMITÉ	Finances
	Débat d'orientations budgétaires - exercice 2026		Budgétisation de la contribution communale au Smagga au titre des compétences "hors GEMAPI"

Lundi 15 décembre

MAJORITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ
5 contres	Finances	Enfance-Jeunesse	Affaires sociales	Enfance-Jeunesse	Enfance-Jeunesse
Finances	Vote des taux d'imposition pour l'année 2026	Attribution d'une subvention à l'Association du Restaurant d'Enfants de Messimy (ACREM)	Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Messimy pour l'année 2026	Ouverture d'une ligne de crédit pour les fournitures et manuels scolaires aux écoles publiques et privées situées sur le territoire de la Commune - exercice 2026	Subvention accordée pour les projets pédagogiques de l'école élémentaire publique de la Chatelaise - exercice 2026
Vote du budget primitif exercice 2026					

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

... Suite lundi 15 décembre

UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ
Enfance-Jeunesse	Enfance-Jeunesse	Enfance-Jeunesse	Finances	Enfance-Jeunesse	Enfance-Jeunesse
Subvention accordée pour les projets pédagogiques de l'école privée Saint Joseph - exercice 2026	Subvention accordée pour les projets pédagogiques de l'école maternelle publique de la Chaussonnière - exercice 2026	Subvention attribuée à l'organisme de gestion de l'école catholique (OGEC) pour l'école privée Saint Joseph du Chater - exercice 2026	Approbation des tarifs municipaux à compter du 1er janvier 2026	Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés à l'extérieur de la Commune	Approbation des modalités de prise en charge des frais de fonctionnement dans le cadre du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés (RASED)
UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ	UNANIMITÉ
Ressources Humaines	Ressources Humaines	Ressources Humaines	Ressources Humaines	Urbanisme	Police municipale
Modification de l'emploi de chargé(e) de communication	Adhésion aux conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire portées par le cdg69	Modification du régime indemnitaire des agents municipaux	Approbation des modalités de mise en place du télétravail	Autorisation de déposer une déclaration préalable pour les travaux sur la maison située 6 Avenue des Alpes	Approbation de la reprise des concessions funéraires en état d'abandon

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la Commune souhaite s'engager dans la démarche performancielle proposée par le Syder, syndicat gestionnaire de l'éclairage public sur la commune, consistant au remplacement des luminaires existants par des luminaires LED.

Cette démarche présente plusieurs avantages :

- Installation de matériel plus récent et plus fiable permettant de réduire les interventions de maintenance
- Programmation de l'éclairage facilitée (application à distance) et possibilité de réaliser des abaissements de puissance par secteur
- Réduction de la consommation énergétique grâce à la technologie LED.
- Réduction du coût à moyen terme

Les travaux de remplacement des 437 luminaires en LED débuteront au premier trimestre 2026

Après application de l'abattement de 50% du Syder, le coût des travaux est de 277 000 euros (répartition des charges sur 15 ans).

TRAVAUX

Les travaux du **Pôle scolaire** avancent... on peut déjà apercevoir l'emprise du futur bâtiment.

La prochaine étape est la construction des murs avec pierres du Gard et ossature bois.



Les travaux de réaménagement de la **Maison des Sports et Loisirs** ont débuté mi-novembre.

Les accès au Parc du Vourlat ont été modifiés afin d'assurer la sécurité des visiteurs durant la durée du chantier : des barrières ont été installées pour délimiter le passage des véhicules de chantier.

Les travaux devraient être terminés dans l'été.

INFORMATIONS MUNICIPALES

FINANCES - BUDGET 2026

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une « section de fonctionnement », dédiée aux charges courantes, et une « section d'investissements », avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (fluides, contrats d'entretien divers, achats de prestations de services...), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement nouvelles ou en cours ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'« autofinancement » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Pour l'élaboration du budget 2026, la Commune de Messimy a organisé le débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil municipal du 24 novembre 2025, et le budget primitif 2026 a été adopté lors de la séance du 15 décembre 2025.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 3 176 243 €, en diminution de 347 000 euros par rapport au budget 2025.

Les recettes prévisionnelles diminuent de 315 000 euros soit environ 9%.

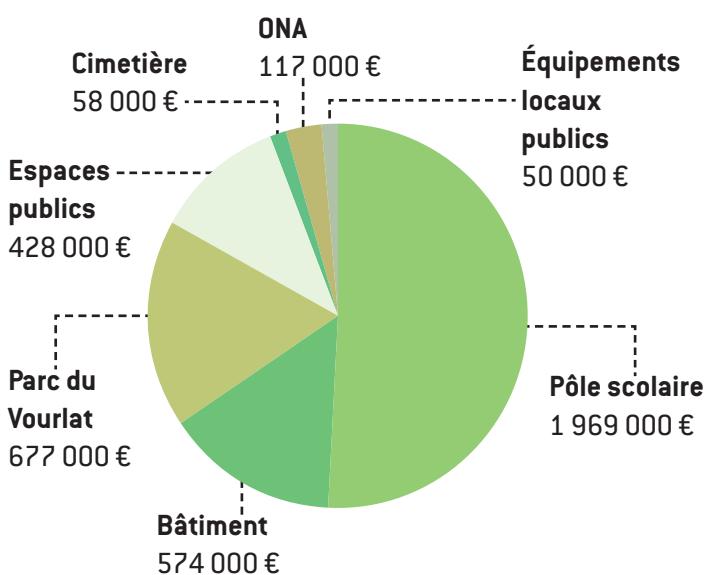
Cette diminution est la conséquence d'une correction opérée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur les bases locatives de la taxe foncière des locaux industriels et commerciaux.

La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État diminue également de 24 000 euros.

Les dépenses de fonctionnement prévues à hauteur de 2 505 883 diminuent d'environ 11 500 euros soit -0.46% .

Considérant l'évolution des dépenses et des recettes, l'épargne nette se situera à environ 614 000 euros.

Le budget d'investissement se monte à 3 242 163 €



Les recettes prévues s'élèvent à **251 000 €** (FCTVA, taxe d'aménagement, cession...).

TAXES LOCALES

Considérant que la Commune ne supporte aucun emprunt depuis plusieurs années et afin de ne pas alourdir la pression fiscale, il a été proposé de maintenir les taux d'imposition sans changement en 2026 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.23%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.08%

Taxe d'habitation sur résidences secondaires : 11.34%

À noter : Aucune augmentation des taux communaux n'a été effectuée depuis 2001.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENFANCE - JEUNESSE

École St Joseph du Chater

Une école vivante, créative et engagée

Cette année, l'école Saint Joseph accueille 94 élèves, de la toute petite section au CM2, au sein d'une communauté éducative stable et soudée. Notre équipe — Emilie Rozier, Elodie Plantier, Laurence Pfefferkorn, Alexandra Dumont, Marielle Coudon-Gadiollet, Christelle Drici, Rémi Duclaux, Bernadette Domergue —, s'investit chaque jour pour offrir un cadre stimulant à tous nos élèves.



Cette année, l'art sous toutes ses formes est au cœur de notre projet pédagogique. Les élèves explorent la créativité à travers des ateliers variés : land'art, sculptures à partir d'objets recyclés et fresques collectives pour s'exprimer et développer son imagination.



Depuis la rentrée, nos élèves participent à de nombreux événements marquants : le Festival Inter'val et le CinéFilou (CCVL), ainsi que l'opération « Nettoyons la nature », la décoration de l'église pour le 8 décembre, le concert de Noël le 16 décembre. Les CM1-CM2 ont également visité le mémorial d'Izieu (rendue possible par le soutien de la Mairie) pour aborder l'importance du devoir de mémoire.

Les mois à venir seront tout aussi riches avec des interventions sur la biodiversité et le recyclage, pour les CM1-CM2 : le savoir rouler et le permis internet, pour les CE1-CE2 : le permis piéton. S'ajoutent également des rencontres lecture (BCD et médiathèque), et des temps d'échange avec le Père Jean-Luc. Nous célébrerons aussi le carnaval, la fête de la Saint Joseph, le bol de riz le Vendredi Saint, et bien sûr, la fête de l'école en fin d'année !

Du nouveau à l'école !

Pour continuer à offrir un cadre sécurisé et épanouissant à nos enfants, notre école a décidé de démarrer de grands projets ! Aussi, nous faisons un appel aux dons pour 3 projets majeurs :

- Un nouveau tableau électrique mis aux normes (prévu cet hiver - coût 1500 €)
- La rénovation de la cour de l'école pour encourager le sport et les activités de plein air (prévue pour l'été 2026 - coût 30 000 €).
- L'étude et la création d'une cantine scolaire en liaison chaude (prévue pour la rentrée 2027 - projet en cours d'évaluation financière).

Votre don fait une grande différence :

- Particuliers : Crédit d'impôt de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).
ex : donner 200€ à l'école, c'est réduire son impôt de 132 € (reste 68 € à charge !).
- Entreprises : Crédit d'impôt de 60 % (dans la limite de 10 000 € ou 5 % du CA).

Comment donner ?

Nous recevons les dons par chèque, virement (RIB sur demande), ou en nature (via le don de matériel et l'apport de compétences). Précisez le projet soutenu et vos coordonnées dans votre envoi pour l'établissement du reçu fiscal.

Nous vous invitons à diffuser largement cet appel autour de vous pour nous aider à offrir aux enfants un environnement toujours plus adapté à leur épanouissement !

Merci pour votre générosité !

**Vendredi 27 février 2026,
de 17h à 19h**

Venez découvrir notre école et rencontrer nos équipes ! Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 sont dès maintenant ouvertes.
direction@ecole-saint-joseph-messimy.fr
04 78 45 03 20

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENFANCE - JEUNESSE

Au début c'était triste, parce que c'était des enfants. Certain étaient même plus petits que nous et sont morts ! Mais on a compris que d'autres avaient été sauvés. J'ai aimé aussi car on a examiné les photos et pris les mêmes poses que les enfants.

Léa

Le témoignage de Nola

Je retiens de cette visite, que les enfants d'Irieu n'étaient pas cachés et que tout le monde savait qu'ils étaient là. Je retiens aussi que les enfants écrivaient beaucoup de lettres à leurs parents sans forcément avoir de réponses.

Ce qui m'a le plus manqué c'est que les enfants se sont fait rafler pendant leur petit-déjeuner et que le chocolat chaud fumait encore dans les bobos.

Un seul enfant s'en est sorti.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENFANCE - JEUNESSE

Visite de la Maison d'Izieu

DES ACTIONS POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE

Dans le cadre de la convention « Soif de République », signée entre l'État et la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais), la Commune de Messimy a choisi de développer des actions autour de la thématique Mémoire et Histoire avec le soutien financier de la CCVL. C'est ainsi que deux visites ont eu lieu à la Maison d'Izieu.

Ces deux visites, financées en partie par la mairie et organisées par le service éducation jeunesse, faisaient suite à l'exposition qui a eu lieu en mai dernier à la médiathèque de Messimy. Une occasion pour les élèves des classes de CM1/CM2 des écoles Saint-Joseph du Chater et de la Chatelaise de découvrir le parcours des enfants réfugiés à la Maison d'Izieu et le rôle du couple Zlatin, des éducateurs et de tout un village qui s'est mobilisé pour venir en aide aux enfants juifs. Les enfants qui ont été accueillis dans cette maison, ont pu bénéficier de l'école, de petits loisirs..., d'un lieu protecteur jusqu'au 6 avril 1944, jour de la rafle. Les élèves des écoles de Messimy, ont visité la Maison, découvert la classe, le réfectoire, la fontaine... Ils ont aussi, grâce à l'exposition du Musée, pu s'imprégner du contexte de la Seconde guerre mondiale, de la mobilisation de la région et des flux de déportation. Ils ont participé à des ateliers sur la vie quotidienne des enfants à Izieu et du parcours des familles depuis leur pays d'origine jusqu'à leur lieu de déportation.

Cette visite s'inscrit dans le programme scolaire des élèves de CM1 et CM2. Ce fut un moment riche d'enseignement.

La Maison d'Izieu, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, a accueilli entre mai 1943 et avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites. Le 6 avril 1944, 44 enfants et 7 éducateurs seront raflés et déportés sur ordre de Klaus Barbie.

www.memorializieu.eu



Inscription écoles

Les inscriptions scolaires sont ouvertes dès le mois de janvier pour la rentrée 2026.

Pour une première rentrée scolaire en maternelle, pour une rentrée en CP ou pour toute inscription qui fait suite à un déménagement, la pré-inscription à la mairie est obligatoire : il vous suffit de venir sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie avec le livret de famille, une carte d'identité du parent, un justificatif de domicile et le cas échéant le jugement de divorce.

Pour les enfants en garde alternée, il faudra faire une demande de dérogation scolaire auprès de la commune de rattachement du parent où l'enfant ne sera pas scolarisé.

Depuis la rentrée 2025, les enfants qui auront 3 ans entre septembre et décembre 2026, peuvent s'inscrire au restaurant scolaire.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service éducation.

Christèle Jeantet : service éducation – jeunesse :
04 78 45 15 17

Rappel

Portes ouvertes
Samedi 28 février de 10h à 12h
École maternelle de la
Chaussonnière et le restaurant
scolaire Acrem



Périscolaire



L'équipe du service périscolaire vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous invite à visiter leur blog : periscomessimy.toutmoncentre.fr

Vous retrouverez les animations des différents temps que vivent vos enfants.

À l'année prochaine !

INFORMATIONS MUNICIPALES

INTERCOMMUNALITÉ

Collecte des déchets

À compter du 1er janvier 2026, le prestataire de la CCVL chargé de la collecte des déchets en porte-à-porte (bacs roulants) et en apport volontaire (bornes OM et tri) sera désormais la société NICOLLIN.

Ce changement n'occasionne aucune modification des jours de collecte. Toutefois, les horaires de collecte sont susceptibles d'être modifiés.

Nous vous recommandons de sortir vos poubelles la veille au soir du jour de ramassage.

En cas de problème de collecte, vous pouvez contacter directement la CCVL par :

- téléphone au 04 78 57 83 80
- mail à environnement@ccvl.fr
- le site internet de la CCVL : ccvl.fr

Le calendrier de collecte 2026 est disponible page 35.

Travaux - voies douces

La CCVL poursuit ses travaux de liaisons douces entre les différentes communes du territoire.

Les travaux de liaison voie verte entre Brindas et Messimy ont débuté en novembre 2025 sur la RD 311. La fin des travaux est prévue en avril 2026.

Le tracé de la liaison est le suivant : Montée de la Bernade > RD 311 > Chemin de la Grande Pierre > Route de la Joanna > Coursière de Messimieu et Chemin de la Pra.

Dans le cadre de la création de cette voie destinée à assurer une continuité piétonne et une continuité des modes doux entre Brindas et Messimy, la coursière de Messimieu (entre la Joanna et le Chemin de la Pra à l'angle du Chemin du Fromental) **sera désormais interdite à toute circulation automobile.**

Seuls seront autorisés les engins agricoles pour accéder aux parcelles.

À compter du deuxième semestre 2026, de nouveaux travaux seront réalisés afin de prolonger la liaison entre Messimy et Thurins en passant par Quinsonnas.

Une fois le pôle scolaire terminé, le Chemin de la Pra sera également réaménagé pour relier les tronçons déjà existants.

PÔLE CULTUREL

Autour d'un livre

Samedi 31 janvier



De 10h30 à 12h

Envie d'échanger autour de vos lectures, coups de cœur, ou simplement envie d'écouter les retours de lectures du groupe... N'hésitez pas, rejoignez-nous !!!

Thématique : les recueils de nouvelles

Heure du conte

Mercredi 4 février



De 10h30 à 12h

Odile et Françoise, conteuses-bénévoles invitent les petits à venir écouter contes et histoires

À partir de 3 ans – gratuit

Sur inscription : mediatheque@mairie-messimy.fr

Pôle Culturel

4, route de la Chatelaise, Messimy
+33 4 78 07 23 21

mediatheque@mairie-messimy.fr

reseaumediaval.fr



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS PRATIQUES



DOSSIER

Les élections municipales permettent de désigner dans chaque commune le conseil municipal qui est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune.

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Le Conseil municipal, qu'est-ce que c'est ?

Le conseil municipal est constitué du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

Les membres du conseil sont élus pour 6 ans (cette durée peut être prolongée en cas d'autres élections concomitantes).

La Commune comptant désormais plus de 3 500 habitants, le nombre de conseillers municipaux est modifié : il passe de 23 à 27 conseillers.

Le conseil municipal est chargé de la gestion de la commune.

Il exerce ses compétences en adoptant des **délibérations**. Ce terme désigne les mesures votées par l'assemblée délibérante sur les questions d'intérêt local relevant des compétences de la commune.

Quel est le rôle du conseil municipal ?



Le conseil municipal

Le maire et ses adjoints (élus par le conseil municipal)

Les conseillers municipaux

Le conseil règle, par ses délibérations, les affaires de la commune



Vote du budget communal



Création et suppression de services publics et emplois municipaux



Action économique (aide à l'installation d'entreprises)



Action sociale (gestion des crèches, services aux personnes âgées)



Gestion du patrimoine communal (éclairage urbain, dénomination des voies...)



Gestion des écoles maternelles et élémentaires

© DILA 2024

Quelles sont les fonctions du maire ?



Exécutif de la commune



Représentant de l'État



Il exécute les délibérations du conseil municipal



Il exerce des pouvoirs délégués par le conseil municipal



Il est officier de l'état civil (naissances, mariages, décès)



Il est officier de police judiciaire



Il organise les élections



Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales



Il est chargé du recensement citoyen



Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

- Il dispose de pouvoirs propres
 - Chef de l'administration communale
 - Charge de la police administrative
 - Capacité à délivrer des permis de construire



Il prend des arrêtés municipaux



Il représente la commune en justice

© DILA 2024

Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel paritaire à 2 tours avec prime majoritaire.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire de 50%).

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé.

Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour (prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, puis répartition des sièges restants à la proportionnelle à la plus forte moyenne).

Quand et où voter ?



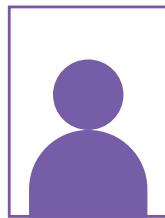
1^{er} tour
Dimanche 15 mars
De 8h à 18h

2^e tour
Dimanche 22 mars



Les trois bureaux de vote sont installés dans la **Salle Polyvalente**, Place de la Chaussonnière.
Accès PMR par *Chemin de la Pra et l'Espace Jeunes*

Qui peut voter ?



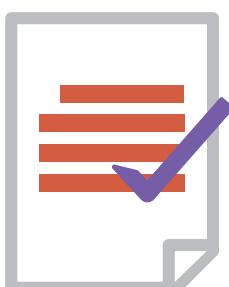
Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
Avoir une attaché avec la commune (inscription sur un des rôle d'imposition ou avoir un domicile réel)
Être français
Jouir de vos droits civils et politiques
Être inscrit sur les listes électorales de la commune

À savoir : Un citoyen européen (non français) résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et aux élections européennes en France

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

En ligne	À la mairie ou par courrier
<ul style="list-style-type: none">- Se connecter sur Service-Public.gouv.fr- Remplir le formulaire- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité	<p>Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité- Justificatif de domicile de moins de 3 mois- Formulaire cerfa n°12669 (disponible à la mairie ou sur le site Service-Public.gouv.fr)

Vous devez vous inscrire au plus tard le **4 février 2026 en ligne** et le **6 février 2026 à la mairie**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

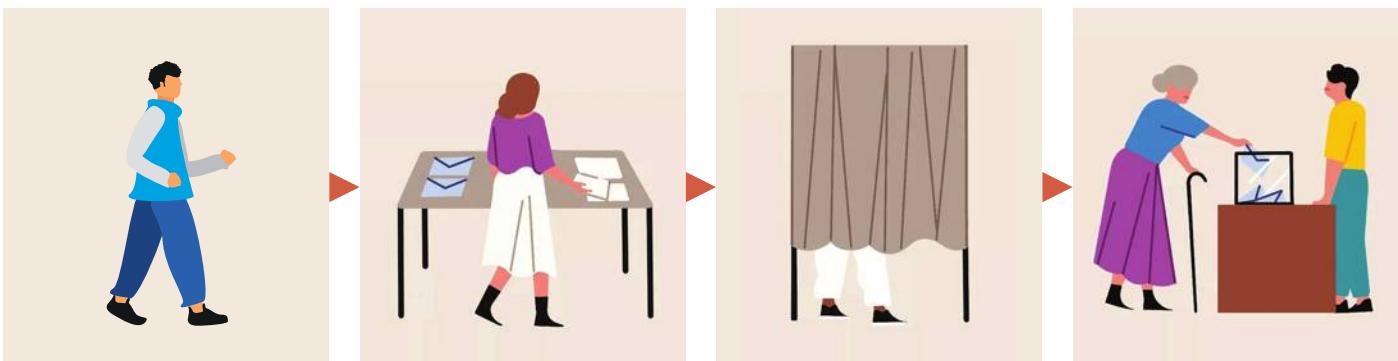


Comment vérifier son inscription sur la liste électorale et son bureau de vote ?

Vous pouvez vérifier en ligne sur FranceConnect ou grâce à un compte Service-Public.gouv.fr

Attention : Si vous avez changé d'adresse sur la commune, vérifiez votre inscription, votre bureau de vote a peut-être changé.

Comment voter ?



Se rendre aux bureaux de vote muni d'une **pièce d'identité obligatoire** (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, ...) et de sa carte d'électeur (facultative)

Prendre une enveloppe et au moins deux bulletins

Passer obligatoirement dans l'isoloir

Déposer l'enveloppe dans l'urne et signer

Comment faire une procuration ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, ou vous n'êtes pas sur la commune les 15 et 22 mars, vous pouvez tout de même voter par procuration. Votre demande de procuration doit être anticipée pour être sûr qu'elle soit effective.

Demande en ligne



Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire) :

1. Remplir le formulaire disponible sur Service-Public.gouv.fr, il doit être imprimé sur deux feuillets (pas de recto verso)
2. Rendez-vous au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

En vous rendant directement au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

Votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place seront nécessaires.

Comment sont désignés les conseillers communautaires ?

Lors des élections municipales, vous votez également pour désigner les conseillers communautaires qui siégeront à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL).

Les conseillers communautaires sont issus de la liste des candidats au conseil municipal et sont élus par le « système du fléchage ».

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin de vote. Les électeurs votent ainsi en même temps pour les deux élections avec un même bulletin et ne peuvent désolidariser leur vote.

À compter des élections de 2026, la Commune de MESSIMY disposera de 5 sièges à la CCVL.

À quoi sert la carte électorale ?



Suite à l'inscription sur la liste électorale, chaque électeur reçoit une carte électorale.

Cette dernière comporte plusieurs informations utiles pour les opérations électorales :

- le numéro national d'électeur (demandé lors de l'établissement de la procuration ou de la vérification de l'inscription sur la liste électorale)
- le numéro et l'adresse du bureau de vote
- les scrutins pour lesquels l'électeur a voté

La carte électorale est valable pour plusieurs scrutins. Une nouvelle carte est envoyée uniquement lors des années de refonte des listes électorales. En 2026, le Ministère de l'Intérieur ne prévoit pas de refonte.

La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

Cependant, elle permet de gagner du temps lors du passage au bureau de vote.

VIE DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

Cette fin d'année est marquée par de nombreuses animations qui font vivre notre commune, partagées entre traditions, fêtes de Noël et élan associatif !

les traditions...

Préserver les traditions, c'est choisir de faire vivre ce qui nous unit, tout en l'adaptant à notre époque. Car ce fil, qui relie le passé au présent, est aussi celui qui tisse notre avenir.

Le 19 novembre, la Sainte-Barbe a mis en lumière les Sapeurs-Pompiers de Messimy. Il s'agit là d'un moment qui permet de rappeler leur dévouement et les actions menées sur notre commune. Ainsi, la remise d'une lettre de félicitations à 5 Sapeurs-Pompiers a permis de récompenser un geste fort, puisqu'au travers de leur intervention, la vie d'un Messimois a été sauvée, suite à un arrêt cardiaque... Bravo !

Bien évidemment, le 8 décembre, fut célébrée la fête des lumières à Messimy, avec de nombreuses animations : démonstrations de danse, concerts de musique orchestrés par la Cécilienne, présence d'un sculpteur de ballons et d'un orgue de barbarie, mise en lumière à l'église, et sans oublier la présence habituelle du Père Noël ! Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, autour des stands tenus par le Comité d'Animation de Messimy (CAM) et la Cécilienne, avec la présence de nombreuses personnes qui ont ainsi eu plaisir à se retrouver !



la magie de Noël...

Chaque année, Noël apporte avec lui une atmosphère unique, faite de lumières, de sourires et de moments partagés. Les animations de Noël ne sont pas de simples divertissements : elles sont le cœur battant de cette période festive, un moyen de rassembler, d'émerveiller...

La 4e édition du marché de Noël organisé par la Mairie fut le parfait exemple. Autour d'une trentaine de stands d'artisans et créateurs locaux, les nombreux visiteurs ont ainsi pu commencer à préparer les fêtes de fin d'année. Bonne humeur, convivialité, agrémentées par la présence du Père Noël, des ateliers pâtisserie, et le stand de restauration des sections féminines du SCOL (club local de football), sont venus animer cette belle journée !

Ces animations nous invitent à sortir de la routine pour plonger dans un univers chaleureux où les occasions de se retrouver, rapprochent les générations et favorisent les échanges.

Un marché de Noël a également été organisé Place de la Chaussonnière, par l'APEM (Association des Parents d'Elèves).



VIE DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

L'élan associatif et solidaire...

Et que dire du Téléthon ? À Messimy, plus qu'ailleurs, la recherche médicale rassemble les associations.

Chaque année, le Téléthon mobilise autour d'un objectif commun. Ainsi, de nombreuses animations et manifestations organisées en faveur du Téléthon, véhiculent des valeurs essentielles qui méritent d'être mises en lumière. Chaque geste, chaque participation contribue à un élan collectif porteur d'espoir. Cet événement est également l'occasion de partage et de rencontre. Il crée des liens, renforcent la cohésion et apportent une dimension humaine à la solidarité. Félicitations au CAM (Comité d'Animation de Messimy), ainsi qu'à toutes les associations de la commune ayant participé à ce bel élan solidaire.

Cette année, grâce à une mobilisation sans précédent, un montant record de **23 348 €** a été récolté !

Un grand bravo et merci à toutes les associations qui ont contribué et à vous qui avez participé.



Enfin, l'Étendard Sportif de Messimy (ESM), la plus importante association de la commune en nombre d'adhérents, a célébré ses 80 ans, en réunissant de nombreuses personnes ayant participé à la vie de cette belle association. Depuis sa création, l'ESM a su évoluer et s'adapter aux défis de chaque époque. Mais on doit surtout cette belle longévité à l'engagement indéfectible de ses membres, qui ont su faire perdurer la raison pour laquelle l'ESM existe : proposer des activités sportives avec un bel état d'esprit fédérateur et convivial !

80 années d'engagement, de solidarité et de dévouement pour une cause commune !

Un immense merci à toutes les personnes qui par leur dévouement et engagement, œuvrent pour faire de Messimy, une commune dynamique et chaleureuse qui sait rassembler autour de valeurs essentielles !

Thierry GRANJON
Adjoint à la vie associative

VIE DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

La Cécilienne

En 2024-2025 encore, l'association de l'école de musique "La Cécilienne" a été très active dans la vie du village. En plus de ses cours organisés chaque semaine au sein du Pôle associatif, nous avons organisé de nombreux événements musicaux, dont vous avez fait la réussite !

Cette année, nous accueillons deux nouveaux professeurs dans nos rangs. Élodie est chargée des cours de piano, en plus de Karine, et des cours d'éveil musical pour les tout-petits. Nous avons également recruté Samia, professeure de chant ! Elles viennent compléter notre équipe de professeurs de guitare (Gwennaël et Frédéric), saxophone (Pierre), batterie et solfège (Niels). Emmanuelle Legros anime également tous les mois un atelier de chorale. Un grand merci à Sylvie pour ses longues années de travail au sein de notre école.



Concert Téléthon



Fête des lumières



Concert des élèves



Fête de la musique

À vos agendas pour nos futures manifestations, le 31 janvier (14h30) et 6 juin (18h30) au Vourlat pour les concerts de nos élèves. Enfin, nous vous invitons le 20 juin pour la traditionnelle fête de la musique place de la Chaussonnière ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous y produire.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Les 3 et 4 janvier
De 8h à 13h
A côté de la médiathèque

LES POMPIERS DE MESSIMY
Renouvellement leur vente de
SAUCISSON BRIOCHE DES ROIS



AMILP



L'AMILP (Association Messimoise pour l'Insertion et la Lutte contre la Précarité) invite jeunes et moins jeunes au

BAL FOLK

qu'elle organise dans la salle du Vourlat, de 14h30 à 16h30

avec le groupe Chap'Trad de Chaponost, qui intervient régulièrement sur notre secteur et au-delà pour des bals ou des concerts de musiques traditionnelles, de France ou d'ailleurs.

Initiés ou débutants, tous pourront participer, des explications étant données au cours du bal pour présenter les danses.

On peut venir aussi pour seulement écouter de belles musiques traditionnelles de nos régions et passer un bon moment convivial.

Entrée libre



Café Citoyen

Retour sur la soirée-débat « L'intelligence artificielle »

Avec la participation de Virginie Mathivet (docteur en intelligence artificielle) et Anthony Fradera (cofondateur Askills -expertise data), présents sur place, Clémentine Pouzet (ATER en droit public) par le biais d'une vidéo et Alexandre Variengien (chercheur indépendant en IA) en visioconférence.

Une belle réussite pour notre soirée-débat consacrée à l'intelligence artificielle, qui a rassemblé 120 participants curieux et passionnés !

La soirée a débuté sur une note ludique avec un jeu interactif : « Image réelle ou image générée par IA ? ». 57 joueurs ont participé, et trois d'entre eux sont repartis avec un porte-téléphone siglé CCM, confectionné par Virginie.

Virginie a ensuite posé les bases en expliquant le fonctionnement de l'IA.

Clémentine, via une vidéo, a présenté les risques et la réglementation européenne à venir, distinguant trois niveaux de risques : inacceptable, haut risque et systémique.

Elle a soulevé des questions essentielles : qui contrôle les outils ? Qui est responsable ? Une question centrale a émergé : comment l'Europe peut-elle maintenir sa souveraineté et son influence face aux puissances américaine et chinoise dans la course mondiale à l'IA ?

Des témoignages concrets sont venus enrichir le débat. Marie et Alexandre ont partagé leur expérience : dans leurs métiers, l'IA représente un gain de temps considérable sans supprimer d'emplois — elle en crée même de nouveaux ! Tous ont rappelé que l'humain reste au cœur de la création et de la réflexion.



Enfin, le sujet de l'empreinte carbone des data centers a ouvert un échange passionnant sur les défis environnementaux liés au numérique.

Une soirée à la fois instructive, conviviale et pleine de perspectives, qui a permis d'explorer l'IA sous différentes facettes

L'équipe du Café Citoyen de Messimy

Notre association réunit celles et ceux qui souhaitent mieux comprendre les grands enjeux contemporains à travers des débats où public et spécialistes peuvent échanger, s'informer, et comprendre.

Des thèmes tels que l'intelligence artificielle, le climat, l'Europe ou la préservation de la biodiversité à travers les arbres ou les abeilles ont déjà été abordés.

Rejoindre notre groupe, c'est prendre part à un espace de dialogue exigeant et ouvert, où la réflexion, l'écoute et l'esprit critique sont au cœur de chaque échange.

Ensemble, enrichissons le débat d'idées et contribuons à une société plus éclairée.

Intéressé? Contactez-nous dès aujourd'hui cafecitoyenmessimy@gmail.com

06 11 86 71 67 [Hélène]

06 33 87 21 43 [Brigitte]



Étendard Sportif de Messimy

Le « Sun Day Dance Fit » revient pour la 4e édition, le **dimanche 25 janvier 2026**.

L'ESM ainsi que la section Zumba adultes et « Dance » vous proposent une après-midi entièrement consacrée au sport, au fun et au partage dans une ambiance de folie.

3 coachs animeront des cours de fitness et/ou de danse **de 14h à 18h dans la salle du Vourlat de Messimy**.

1 cours : 8€

2 cours : 15€

3 cours : 20€

4 cours : 25€

Tout le monde peut s'inscrire, adhérents ou non de l'ESM, parents, amis, collègues...



Le programme vous sera communiqué ultérieurement via le site de la mairie.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Mme Corinne Grange au 06 99 32 23 79

L'ESM Tennis de Table organise le **28 février 2026** deux tournois :

À 14h

Un tournoi jeunes ouvert à tous les joueurs de 10 à 15 ans licenciés ou non.

Inscription et goûter offerts.

À partir de 18h

Tournoi gentleman dès 16 ans.

Ce tournoi se pratique en équipe de double composée d'un joueur licencié et d'un joueur loisir.

L'inscription est de 5 € par personne.

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : president.esm.tt@gmail.com





Stage de self-défense caritatif : donnez des coups pour une bonne cause !

Et si, pour une fois, se défoncer servait à sauver des vies ?

L'Étendard sportif de Messimy et l'association KMC69 vous donnent rendez-vous le **samedi 7 mars 2026, de 14h à 16h, à la salle polyvalente** de Messimy pour notre stage de self-défense caritatif !

Deux heures pour apprendre à se défendre, se dépasser, rire un bon coup... et surtout, soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Après l'immense succès de l'an dernier du stage de self-défense donné par Delphine et Gustave, qui avait permis de récolter 670 € pour l'association "Jeune et Rose" — nous remettons ça cette année, plus motivés que jamais !

L'association nous avait régale avec son atelier « Pouet, Pouet » [vous vous souvenez ?], et cette année nous espérons faire encore mieux, encore plus fort... et toujours dans la bonne humeur !

Stage ouvert à tous, que vous soyez ceinture noire, débutant complet ou simplement curieux.

Participation minimum 15 € (mais si votre générosité déborde, on ne vous arrêtera pas.)

Et comme l'effort, ça creuse, on terminera ce bel après-midi autour d'un pot de l'amitié bien mérité

Ah, et... il paraît que quelques surprises vous attendent.

Alors, enfilez votre tenue, préparez vos bons réflexes et votre plus beau sourire :

Le 7 mars, à la salle polyvalente de Messimy, on s'entraîne à se défendre... et à défendre une cause !

Inscription et paiement par chèque ou espèces d'avance.

Aude 06 28 33 06 13





Évidanse

Journée découverte de danses

Devant le fort succès des années précédentes, nous avons le plaisir de réitérer notre journée découverte « le Marathon de la danse ».

Toute la journée du **dimanche 22 mars 2026**, l'association Évidanse vous propose de venir essayer différents styles de danse. L'accès est ouvert à tous, de novices à confirmés, pour tous les âges. Venez trouver votre bonheur entre salsa, danse africaine, street jazz, cabaret, yoga, contemporain, modern-dance, danse parents-enfants. Vous pouvez participer à 1 ou plusieurs cours sur la journée selon vos envies.

Les cours ont lieu au centre de Messimy dans la salle d'évolution de l'école maternelle et dans la salle de l'Espace Jeunes. Accueil à la salle polyvalente.

Vous pouvez découvrir certains types de danse que notre association ne propose pas à l'année, pour cela, nous faisons appel à des professeurs diplômés de la région lyonnaise.



Un petit retour des participants de l'édition de l'année dernière :

« Une journée pleine de découvertes artistiques. Que du plaisir de danser différents styles ! »

« C'était un pur plaisir, dans une ambiance chaleureuse. Une bulle d'air positive. »

« C'est tellement rare de pouvoir danser avec des personnes de tous les âges ! »

Pour toute information ou pour recevoir le programme détaillé et le bulletin d'inscription,
vous pouvez nous contacter :
evidanse-messimy@hotmail.fr
06 84 39 61 97 (présidente)

Classes en 6

Les conscrits de la classe en 6 sont de retour !

Parce qu'une tradition, c'est bien plus qu'un simple souvenir : c'est un lien entre les générations, une fierté partagée, un moment où tout un village se rassemble pour célébrer la vie, l'amitié et la convivialité.

Cette année 2026, la classe en 6 reprend le flambeau et rejoint le mouvement des festivités à venir ! Que vous soyez de la classe, ancien conscrit ou simplement attaché à cette belle tradition, venez vibrer avec nous, partager un verre, un sourire, et surtout... perpétuer l'esprit des conscrits !

Alors rendez-vous dimanche 12 avril !

Conscrits de la classe en 6 : contactez sans plus tarder votre représentant pour vous inscrire au défilé et au banquet. Date limite de réponse : dimanche 1er février.

Représentants :

20 ans et 30 ans :

Amandine LALLEMENT (06 35 17 18 57)
ou Tom AUFRANC (06 60 90 54 01)

40 ans :

Jonathan PEREZ (06 69 25 87 61)

50 ans :

Patricia GAUDIN (07 70 18 44 47)

60 ans :

Jean-Yves JOURNOUD (06 08 23 87 72)

70 ans :

Nicole PELLORCE (06 82 03 82 36)

80-90 et 100 ans :

Marie Catherine PIOT (06 15 20 27 63)

Et pour commencer l'année en beauté, la classe en 6 vous convie à **un mâchon** le **dimanche 8 février à la Salle du Vourlat, à partir de 9h00**.

Scannez dès à présent le QRcode ci-joint pour vous inscrire. Nous vous attendons nombreux !





Club Rencontre et Amitié



Le club Rencontre et Amitié a participé en grand nombre au loto organisé par le SAPAM le 26 septembre 2025.



Également de nombreux adhérents ont participé à la journée « Les gourmandises du Pilat » le jeudi 9 octobre 2025.



Notre finale But d'Honneur Boule lyonnaise s'est déroulée au stade du Vourlat, le mardi 30 septembre 2025.

Cette année, bravo aux équipes féminines, nous étions plus nombreuses que l'an passé et nous vous invitons à venir nous rejoindre l'année prochaine. Pour les équipes masculines bravo également. Il y a eu aussi beaucoup de supporters. Nous nous sommes retrouvés tous autour d'un repas convivial, où tout le monde a aidé au bon déroulement. Nous avons clôturé cette journée par un apéritif et une remise des prix, ainsi qu'un mot de Marie-Agnès Berger.

Balade magnifique avec de belles couleurs d'automne, et visite à Bourg Argental pour la découverte des Bonbons de Julien avec explication de la fabrication des sucettes, berlingots. Ensuite repas à Pavezin.

La visite s'est terminée par le site de la chartreuse à Sainte Croix en Jarez.



La journée du « concours interne de Belote » le jeudi 13 Novembre 2025 s'est déroulée dans une bonne ambiance, 32 participants, et de nombreux lots principalement offerts par les commerçants et agriculteurs de Messimy, que nous remercions.



Nous vous attendons pour de nouvelles aventures et nous vous remercions pour l'attention que vous portez à notre Club.

PS : Nous avons besoin de bonnes volontés pour les diverses autres activités. Si vous avez des disponibilités ou des compétences dans les domaines proposés, vous serez les bienvenus.

Voici venu le temps du...

Repas de Printemps

Le CCAS et la commission Solidarité Famille sont heureux de vous convier à cette
journée d'Amitié le

Samedi 18 avril 2026

à la Salle d'Animation

Parc du VOURLAT

De 12h à 18h

Après un savoureux repas mijoté par COMBET traiteur
L'ambiance musicale sera assurée par Pierre-Luc et Véronique

AU MENU

**Assiette de la terre (terrine de foie gras aux girolles,
compoté d'oignons, terrine de légumes, doucette)**

**Caille désossée farcie au foie gras sauce forestière ou
sauce crème avec ses petits légumes**

Fromage blanc ou secs

Assiette gourmande

Café, thé ou infusion

Notre repas de Printemps se déroule durant les semaines de la **collecte de la Banque Alimentaire**. Comme les années précédentes, des corbeilles seront à votre disposition à l'entrée de la salle pour déposer vos dons : plats cuisinés en petites et grandes boîtes, purée, boîtes de conserves de légumes, pâtes, riz, conserves de poisson, sucre en morceaux... **Merci d'avance pour votre générosité.**

Nous comptons sur vous, venez nombreux.

À très bientôt !



*Coupon à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie avant le **1^{er} mars 2026** avec éventuellement le
chèque de règlement pour les conjoints n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans dans l'année 2026*

NOM _____ Prénom _____ ☎ _____

Merci de cocher les cases correspondantes :

ASSISTERA /ASSISTERONT au repas accompagné de son conjoint (1)

(1) Dans le cas où le conjoint n'aurait pas atteint l'âge de 70 ANS dans l'année 2026, il vous sera demandé une participation financière de 25 euros à régler par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Désire/nt qu'on vienne me / nous chercher NE POURRA / POURRONT PAS assister au Repas de Printemps

VIE DU VILLAGE

SOCIAL

RETOUR EN IMAGE SUR LE LOTO DU SAPAM DU 26 SEPTEMBRE organisé en partenariat avec le Club Rencontre et Amitié



ATELIER ANTI-ROUILLE : Boostez votre mémoire !

Où est passée la télécommande ? Que venais-je chercher ? Quel est déjà son prénom ?

Si vous avez plus de 60 ans et que ces questions vous sont familières, l'Atelier Mémoire du SAPAM est fait pour vous.

Depuis 2003, cet atelier, destiné aux personnes qui vont bien mais souhaitent entretenir leur mémoire, propose des exercices ludiques et variés dans une ambiance conviviale. Sans compétition et au rythme de chacun, il stimule toutes les formes de mémoire : courte, longue, visuelle, sensorielle, logique ...

Animé par des bénévoles formés, cet atelier permet d'acquérir de bonnes méthodes de mémorisation, de garder sa curiosité en éveil et de prendre confiance en ses capacités.

Deux sessions gratuites de 6 ateliers sont proposées (au Printemps, à l'Automne), avec possibilité de seulement faire un essai.

Les inscriptions pour la prochaine session (à partir du lundi 16 février ou du mercredi 18 février, sur 6 semaines) se font auprès de Pascale ou Aurélie à la mairie : 04 78 45 15 17.

PORTEAGE DE REPAS

La Mairie vous propose un service de portage de repas à domicile assuré par une trentaine de bénévoles. Ce service peut être assuré momentanément ou pour une période plus longue, il s'adresse aux personnes âgées et/ou handicapées et aux personnes en convalescence. Les repas sont confectionnés par le restaurant scolaire (ACREM) de la commune. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Pascale ou Aurélie au 04 78 45 15 17.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE DU SIPAG

Une assistante sociale du SIPAG vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences sur la commune, un vendredi par mois de 9 h 00 à 11 h 00 ; rendez-vous au 04 78 45 15 17

- Vendredi 9 janvier 2026
- Vendredi 6 février 2026
- Vendredi 6 mars 2026
- Vendredi 3 avril 2026
- Vendredi 15 mai 2026
- Vendredi 5 juin 2026

Chants de Noël, Polonium et Trotwood, entre la Pologne et l'Irlande

Samedi 10 janvier 2026
à 20h30,
à l'église de Messimy

Entrée 10€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans



Emma GUION

Je m'appelle Emma GUION, j'ai 21 ans, et je suis sportive de haut niveau en athlétisme (400 m, 200 m). Je suis licenciée à l'Athletic Club du Lyonnais (basé à Tassin-la-Demi-Lune), mais je m'entraîne depuis 4 ans à Grenoble où je suis étudiante à Sciences Po, bénéficiant d'un aménagement de cursus afin de concilier les études et pratique de l'athlétisme.

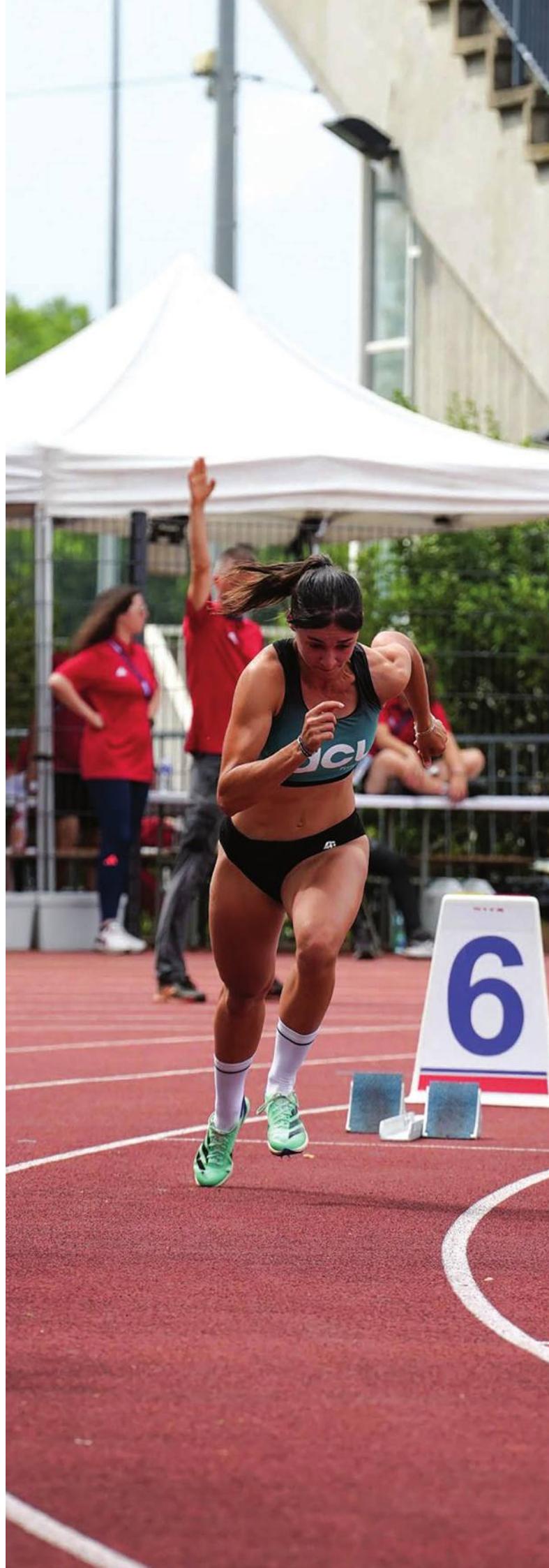
Je suis entrée dans le haut niveau lors de mon arrivée à Grenoble il y a 4 ans, lorsque mon coach m'a alors fait essayer le 400 m. En quelques mois, je suis passée d'une distance totalement nouvelle à ma première sélection en équipe de France jeune durant l'hiver 2023, à l'occasion d'un "match" international en salle. La saison d'été a continué sur la même lancée, puisque je décroche ma première médaille nationale sur 400 m lors des championnats de France. Un podium synonyme de sélection pour les championnats d'Europe U20 quelques semaines après, lors desquels je décroche l'or avec le relais 4 x 400 m : un rêve lointain devenu réalité en l'espace de quelques mois !

L'été dernier, mon objectif de me qualifier aux championnats d'Europe U23 ayant été annulé par une blessure au pied, je suis malgré tout parvenue à revenir à temps pour disputer la fin de la saison estivale. Cerise sur le gâteau, j'ai décroché ma seconde médaille nationale lors des championnats de France sur 200 m, au lendemain d'une quatrième place sur le 400 m.

Le mois de septembre dernier a marqué ma dernière rentrée en catégorie jeune, avant de passer Senior l'année prochaine. Un passage synonyme de moins d'opportunités de championnats, de stages, etc. C'est pourquoi je suis à la recherche de partenaires pour m'accompagner dans mon aventure sportive et m'aider à atteindre l'équipe de France senior !

Contacts :

- ✉ : guion.emma@gmail.com
- 📞 : 07 64 02 83 16
- 📷 : guion_emma
- 🔗 : Emma Guion





Estelle MANDAIRON - DE GASPERIS

LES SEINTILLANTES - RAID CŒUR D'ARGAN 2026

J'ai passé une partie de mon enfance à Messimy et j'y vis de nouveau avec ma famille depuis 1993. En juillet 2024, à 51 ans, alors que je traversais la difficile épreuve du deuil à la suite du décès soudain de mon frère, on m'a diagnostiqué un cancer du sein stade 3. L'annonce du cancer est un tel bouleversement ! Le combat nécessite beaucoup de courage et de soutien. En chimiothérapie, j'ai rencontré Karine qui avait déjà vécu un long et difficile parcours. Elle a immédiatement compté parmi mes plus précieux soutiens. Notre amitié était née !

Pendant mon combat, j'ai perdu un autre être cher, ma maman. Pour tenter de surmonter ces épreuves, je me suis inscrite à Cheval Rose. Ce sont des séances d'équi-coaching proposées par l'association "Lyonnes de Tatooïne". Cette expérience autour du cheval, partagée avec d'autres femmes touchées par le cancer, m'a énormément apporté. C'était une parenthèse dans mon long parcours de soin, l'occasion de me reconnecter à mes émotions et de vivre des instants de sincère solidarité.

J'ai appris que "Lyonnes de Tatooïne" organisait aussi le Raid Cœur d'Argan. J'ai tout de suite su que j'y participerai et, parce que c'était une évidence, j'ai proposé à Karine d'être mon binôme. Chaque année, l'association offre à des femmes malades des moments de répit et d'évasion (Cœur de Rustine, Cheval Rose et Yoga Femina), tout en participant à la cause du cancer. Solidarité, engagement et partage sont les valeurs de l'association, les mêmes qui motivent notre participation à Cœur d'Argan.

Imaginé par une femme, pour les femmes, Cœur d'Argan est un raid d'orientation dans le désert Marocain. Karine et moi sommes inscrites à la prochaine édition du 14 au 21 novembre 2026. Ce projet résonne pour nous comme un dépassement de soi, mais surtout comme une chance d'aider à notre tour, comme un engagement solidaire contre le cancer, une aventure humaine dont nous reviendrons fières et grandies.

LES OBJECTIFS pour les participantes :

Lever des fonds pour améliorer la qualité de vie des femmes malades, échanger autour de la prévention et de la maladie et découvrir des sensations uniques dans le désert.

Notre inscription inclut : 4x4, matériel, carburant, bivouac, nourriture, assistance technique et médicale, assurance, staff encadrant, etc., soit un budget d'environ 10 000 euros.

NOUS AIDER À FINANCER NOTRE PARTICIPATION, C'EST AIDER L'ASSOCIATION.

Particulier, artisan, commerçant, responsable d'association, chacun peut apporter son soutien : dons, sponsoring, mécénat, partenariat, etc. Mobilisez également votre réseau en communiquant autour de notre projet !

UN GRAND MERCI À TOUS !



HelloAsso (déduction fiscale)
- impérativement indiquer
"Seintillantes" en bénéficiaire



Leetchi



Estelle MANDAIRON - DE GASPERIS et Karine PAVIT

Equipage "Les Seintillantes"

Pour plus d'informations :

06 65 28 45 74

seintillantes.coeurdargan2026@gmail.com

Facebook et Instagram :

Les Seintillantes - Raid Cœur d'Argan

VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCES

AdMiniFinE

Exercer son métier avec passion est une chose ; gérer une entreprise en est une autre.

Pour les professionnels paramédicaux comme pour les artisans, les journées sont intenses : patients, clients, équipes, savoir-faire... et, en arrière-plan, une gestion juridique, administrative et financière qui s'accumule et génère doute, stress et perte de temps.

Basée à Messimy, AdMiniFinE conseille et opérationnalise l'organisation des professionnels, en présentiel et en distanciel dans toute la région.

Concrètement :

- Vous êtes libérés des contraintes juridiques et réglementaires, pour sécuriser votre activité et protéger vos clients.
- Vous maîtrisez vos chiffres et prenez des décisions financières éclairées pour votre avenir professionnel et personnel.
- Votre administratif devient structuré et priorisé, enfin utile à votre métier.
- Vos équipes évoluent dans un cadre RH fiable, conforme et sécurisant.

Mon accompagnement est humain, accessible et pragmatique.

Parce qu'une entreprise bien structurée, c'est du temps gagné, de l'argent préservé et une tranquillité d'esprit retrouvée... pour vous recentrer sur ce qui compte vraiment : votre cœur de métier.



Émilie Taïs Sforna

📞 : 06 85 60 95 53

✉️ : contact@adminifine.com

AZUREA PISCINE

constructeur de piscine traditionnelle et bois depuis 2010 piscine équipée et connectée. S.A.V. contrat de maintenance adapté.

Mathieu BRALY vous accueille les vendredis et samedis dans ses nouveaux locaux dans la zone d'activité du Parc du Chazeau

Tout l'univers de la piscine (robots, chimie, accessoires, pièces détachées, jeux d'eau...)



1 Allée du Chazeau - ZA Parc du Chazeau

69510 MESSIMY

mathieu@azureapiscine.fr

06 64 30 36 51



MAÇONNERIE TRADITIONNELLE, RÉNOVATION, RESTAURATION

Implantés au cœur des coteaux du lyonnais, VBM Tradirénov vous accompagne dans tous vos projets de création, rénovation ou restauration. Experts des techniques artisanales et des matériaux traditionnels, nous sommes spécialistes des bâtiments anciens et pouvons vous accompagner et vous conseiller, que vous cherchiez à conserver tout le charme de l'ancien ou à le moderniser et à l'associer avec des matériaux plus modernes.

33 Allée des Prés Rouets

69510 MESSIMY

vbmtradirenov@gmail.com

07 86 66 70 46



Fleurs de Lune

Dans le dernier numéro de Messimy Info, nous vous informions de l'ouverture prochaine d'une fleuriste.



La boutique est maintenant ouverte.

Retrouvez Alexandra CREUX et ses jolis bouquets au 8 Rue de Verdun.

BIENTÔT À MESSIMY

Une laverie automatique ouvrira courant 2026
au 2 Rue du 19 mars 1962
(anciens locaux de la boulangerie)



EXPRESSIONS LIBRES

MESSIMY AGIR ENSEMBLE

Pour respecter les règles de communication en période préélectorale, la liste majoritaire ne publiera pas de tribune libre jusqu'à la date des élections municipales.

Pendant cette période les élus restent mobilisés dans l'accomplissement de leur mandat.

PARTAGEONS NOTRE AVENIR



La fin d'année est souvent un moment de fête, mais aussi une belle occasion de faire le point et de nourrir de nouveaux espoirs.

Nous souhaitons mettre à l'honneur l'engagement de toutes les personnes ayant participé à l'Atelier 21 de la commune et qui ont su proposer, avec créativité et détermination, des actions concrètes pour réduire notre impact sur l'environnement et mieux nous adapter aux changements déjà perceptibles.

Nous attendons avec enthousiasme le bilan de ce travail précieux, ainsi que le calendrier de mise en œuvre des actions retenues.

En novembre 2022, les 13 nouvelles propositions issues de l'Atelier 21 ont été présentées au conseil municipal et en réunion publique. Elles portent notamment sur la gestion de la ressource en eau, les mobilités, l'énergie ou encore le développement de la végétation dans les espaces publics.

Le fait que chaque action soit portée par un conseiller municipal est un signe encourageant pour leur réalisation. Nous avions toutefois noté avec regret qu'aucun budget spécifique n'avait encore été attribué.

Nous avons bon espoir de découvrir prochainement les avancées et continuités de cette démarche inspirante.

Et pour la prochaine année qui vient, nous formulons pour chacune et chacun de vous des vœux pour qu'elle vous apporte de nombreux moments de bonheur.

Anne Chancogne, Cyril Parret, Bernard Chapiron, Hélène Dugas, Didier Petitjean

Vous avez un projet ? des questions ? Des propositions ?

Contactez nous :

- En vous adressant en mairie qui transmettra
- Mail : messimy@partageons-notre-avenir.fr
- Sur les réseaux sociaux

Nous vous invitons également à assister aux séances du conseil municipal qui sont publiques.

AGENDA

JANVIER 2026		MARS 2026	
Samedi 3 janvier	8h - 13h	Jeudi 5 mars	20h
Saucisson brioché Amicale des Sapeurs Pompiers	Place du Clos du Midi	Assemblée Générale Café Citoyen	Salle La Font
Jeudi 8 janvier	14h	Samedi 7 mars	14h
Assemblée Générale Rencontre et Amitié	Pôle Culturel	Stage self défense ESM	Salle polyvalente
Vendredi 9 janvier	20h	Dimanche 15 mars	8h - 18h
Assemblée Générale Amicale des Pompiers	Salle La Font	Élections municipales (1er tour)	Salle polyvalente
Samedi 10 janvier	11h	Vendredi 20 mars	À partir de 18h30
Vœux du Maire	Salle d'animation du Vourlat	St Patrick Classes en 4	Village et Maison des Activités
Samedi 10 janvier	20h30	Samedi 21 mars	18h
Concert Polonium et Trotwood	Église	Carnaval APEM	Salle d'animation du Vourlat
Dimanche 11 janvier	14h30	Dimanche 22 mars	8h - 18h
Bal Folk AMILP	Salle d'animation du Vourlat	Élections municipales (2e tour)	Salle polyvalente
Mardi 20 janvier	20h30	Dimanche 22 mars	9h - 17h
Assemblée Générale Comité d'animation de Messimy	Salle La Font	Marathon de la danse Évidanse	Salle polyvalente
Samedi 24 janvier	8h30 - 17h30	Dimanche 22 mars	14h - 19h
Vente d'huître des Classes en 3	Maison des Activités	Brocante country ESM	Salle d'animation du Vourlat
Samedi 24 janvier	9h - 20h	Vendredi 27 mars	20h
Tournoi KinBall ESM	Salle polyvalente	Grosses Guitare	Salle d'animation du Vourlat
Dimanche 25 janvier	8h30 - 13h30	Samedi 28 mars	10h30
Vente d'huître des Classes en 3	Maison des Activités	Autour d'un livre	Pôle Culturel
Dimanche 25 janvier	14h	Samedi 28 mars	Journée
Sun Day Dance Fit ESM	Salle d'animation du Vourlat	Animations tennis au profit du Téléthon	Tennis du Vourlat
Samedi 31 janvier	10h30		
Autour d'un livre	Pôle Culturel		
Samedi 31 janvier	14h30		
Concert La Cécilienne	Salle d'animation du Vourlat		
FÉVRIER 2026		AVRIL 2026	
Dimanche 1er février		Lundi 6 avril	À partir de 8h30
Concours de belote classes en 9	Salle d'animation du Vourlat	Foire de Pâques	Village et Salle polyvalente
Lundi 2 février	20h	Dimanche 12 avril	
Conférence : les Samis, ancienement Lapons - AEP	Salle Jeanne d'Arc	Défilé et banquet des Classes en 6	Village
Mercredi 4 février	10h30	Samedi 18 avril	12h
Heure du conte	Pôle Culturel	Repas de printemps	Salle d'animation du Vourlat
Dimanche 8 février	À partir de 9h	Du 18 avril au 3 mai	
Mâchon classes en 6	Salle d'animation du Vourlat	Collecte alimentaire - Association des Familles	Points de collecte
Vendredi 27 février	17h - 19h	Jeudi 23 avril	20h
Portes ouvertes École Saint Joseph	École Saint Joseph du Chater	Conférence sur l'IA générative - AEP et Café Citoyen	Salle Jeanne d'Arc
Samedi 28 février	10h - 12h	Vendredi 24 avril	20h
Portes ouvertes École maternelle de la Chaussinière et du restaurant scolaire (ACREM)	École et restaurant (route de la chatelaise)	Grosses Guitares	Salle d'animation du Vourlat
Samedi 28 février	14h et 18h		
Tournois tennis de table ESM	Salle polyvalente		

Restez au courant de l'actualité de la commune en nous rejoignant sur :

- Facebook : Commune de Messimy 
- l'application PanneauPocket
- ou en visitant notre site : messimy.fr 

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

MESSIMY, YZERON

Et à Vaugneray : Saint-Laurent-de-Vaux, hameaux des Jumeaux et du Soupat

Plus d'infos :
www.ccvl.fr

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	août	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Décembre

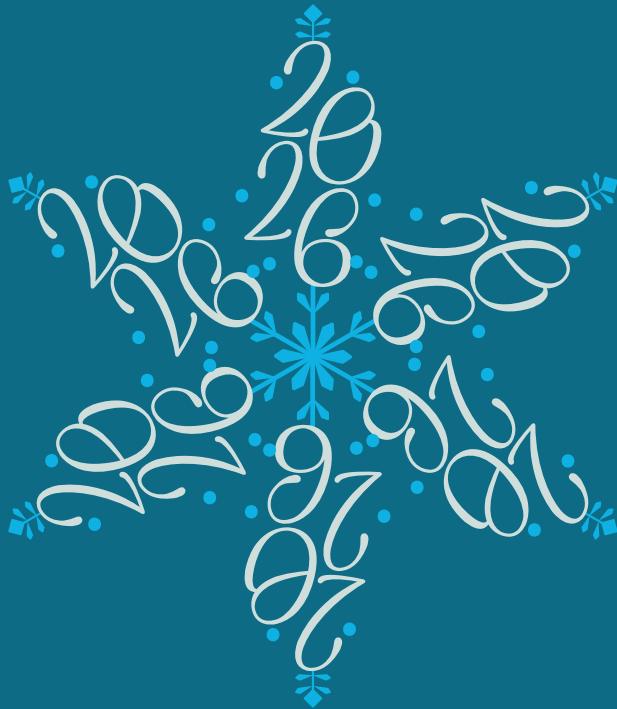
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	nov.	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

■ collecte des bacs de tri (à couvercle jaune) :
les mercredis des semaines paires

■ collecte des ordures ménagères :
les mardis

JOURS FÉRIÉS

Une collecte de rattrapage est organisée le samedi avant ou après chaque jour férié (ordures ménagères et tri).



Marie Agnès BERGER,
Maire de Messimy, et
l'ensemble du Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des voeux
le samedi 10 janvier, à 11h,
à la Salle d'animation du Vourlat

Ce sera l'occasion de vous
rencontrer, d'échanger et partager
un verre de l'amitié

